



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE REGION ILE  
DE FRANCE

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°IDF-019-2021-01

PUBLIÉ LE 8 JANVIER 2021

# Sommaire

## **Etablissement public foncier Ile de France**

IDF-2021-01-04-005 - Décision 2021-03 portant délégation de signature du Directeur  
Général à Maxime LEVERRIER (1 page)

Page 3

Etablissement public foncier Ile de France

IDF-2021-01-04-005

Décision 2021-03 portant délégation de signature du  
Directeur Général à Maxime LEVERRIER

**Décision n° 2021-03**  
**PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE DU DIRECTEUR GENERAL**

---

**Le Directeur général,**

Vu le décret n° 2006-1140 du 13 septembre 2006 portant création de l'Établissement public foncier d'Ile-de-France, modifié par le décret n° 2009-1542 du 11 décembre 2009,

Vu le décret n° 2015-525 du 12 mai portant dissolution au 31 décembre 2015 des établissements publics fonciers des Hauts-de-Seine, du Val d'Oise et des Yvelines et modifiant le décret n°2006-1140,

Vu l'arrêté ministériel du 10 décembre 2015 portant nomination de M Gilles BOUVELOT, Directeur général de l'Établissement public foncier d'Ile-de-France,

**Décide :**

**Article 1 :** Délégation de signature est donnée à LEVERRIER Maxime, chef de projets fonciers junior, à l'effet de :

- Déposer toutes plaintes, mandater tous huissiers, requérir le concours de la force publique ;
- Régulariser tous états descriptifs de divisions, procéder à toutes divisions foncières et plus généralement faire tous actes préalables nécessaires à la mise en œuvre des opérations ci-dessus, certifier tout document, faire toutes déclarations, d'une manière générale, faire le nécessaire.
- Représenter l'établissement aux Assemblées générales et spéciales de copropriétaires ;
- Se présenter aux élections de membres de conseils syndicaux et y représenter l'Établissement ;
- Régulariser les bordereaux de remise de clefs ainsi que les procès-verbaux de constat de libération des lieux.

**Article 2 :** La présente décision prend effet à compter du 2 janvier 2021

  
Fait à Paris, le 4/01/2021

Le Directeur général,  
**Gilles BOUVELOT**